

Est-ce que la Société du crédit agricole, dans l'avenir, va permettre aux jeunes agriculteurs d'emprunter à des taux raisonnables, comme on l'a dit aussi aujourd'hui, pour leur permettre de s'organiser avec un crédit qui devrait se répartir sur un très grand nombre d'années? Autrement, si on les «serre» trop, ces gens-là ne pourront pas assurer la relève, et on sait que les terres se vendent cher. Alors est-ce que le ministère de l'Agriculture est actuellement prêt à aider les jeunes à se lancer en affaires avec l'achat d'une ferme?

Ma troisième question porte sur les outardes. Depuis 50 et même 75 ans probablement cette question d'outardes est sur le tapis, mais les outardes étaient là, elles sont là et elles seront encore là et elles causeront des dommages à l'agriculture, dans ma circonscription surtout, parce que c'est là où elles s'arrêtent chaque année, à l'automne et au printemps. Est-ce que le gouvernement canadien et le ministère de l'Agriculture sont prêts à compenser, en vertu d'une entente évidemment avec le gouvernement provincial, les pertes que les agriculteurs subissent à cause des dommages causés par les outardes ou les bernaches? Ma quatrième question porte sur les pesticides. Chaque année, à la période de floraison du maïs, on répand des insecticides ou des pesticides, alors, les abeilles qui vont butiner les fleurs du blé d'inde meurent.

J'ai déjà eu des abeilles moi aussi, et je sais ce dont je parle. Les agriculteurs actuellement perdent à peu près la moitié de leurs ruches à cause de ces pesticides qu'on répand sur le maïs. Une ruche contient à peu près 60,000 abeilles à l'époque où elles butinent. Ainsi 30,000 abeilles en moyenne, par ruche, meurent chaque année, ne produisent pas de miel, à cause de ces insecticides ou de ces pesticides que nous mettons sur le maïs. Alors qu'est-ce que le gouvernement ou le ministère de l'Agriculture va faire pour compenser les pertes des apiculteurs?

**M. Ostiguy:** Monsieur le président, je répondrai à notre collègue de Richelieu (M. Leduc). Si ma mémoire est bonne, il a posé quatre très bonnes questions. Tout d'abord, dans le cas du programme relatif au maïs-grain, nous sommes conscients, bien sûr, du fait qu'à certains endroits les récoltes ont été plus ou moins bonnes cette année. Par contre, il y a un programme d'assurance-récolte qui existe déjà, et il ne pourra pas y avoir de paiement de prix d'appoint par l'Office de stabilisation des prix agricoles, tenant compte du prix du maïs actuellement. Et lorsque l'Office de stabilisation des prix intervient, elle intervient sur une base des 5 dernières années. Comme le prix du maïs-grain au cours des 5 dernières années a été assez élevé, on ne prévoit pas pour l'année 1980, qui se termine, avoir des paiements de prix d'appoint, il faudra que les producteurs... et je voudrais dire au député que ce n'est pas général à travers le Québec ou à travers le Canada, parce que dans certains endroits, les récoltes ont pu se faire assez longtemps d'avance, assez facilement, c'est peut-être beaucoup dire, mais elles ont pu se faire.

Dans le cas du crédit agricole, dans sa deuxième question, le député parle de trouver des mécanismes qui pourraient aider à l'établissement de jeunes agriculteurs sur nos fermes. Tout d'abord, le taux d'intérêt du crédit agricole a maintenant baissé à 12.75 p. 100, ce qui est inférieur au taux des banques. Et je voudrais signaler aussi à l'honorable député que 75 p. 100 des prêts accordés par la Société du crédit agricole le sont à des personnes de moins de 35 ans. Alors je pense que c'est déjà

### Subsides

quand même pas si mal. Il reste à trouver bien sûr, peut-être, un mécanisme qui permettrait d'aider un jeune de 20 ans qui n'a pas les actifs nécessaires.

● (1950)

Mais dans l'ensemble on peut dire que les fils d'agriculteurs viennent à bout grâce à tous les services ou tous les mécanismes, si l'on veut, de la Société du crédit agricole ou d'autres organismes prêteurs au niveau de l'agriculture, de s'organiser pour faire l'achat d'une ferme. Au niveau du programme des outardes, le député se souviendra que j'étais présent moi-même, ainsi que le ministre et le sous-ministre lors d'une rencontre que nous avons eue, il y a quelques mois, avec les résidants de sa circonscription, et nous avons suggéré, à cette époque, qu'il est tout à fait normal qu'une demande soit d'abord inscrite auprès d'Agriculture Québec ou du ministère de l'Environnement du Québec. Par la suite, tout comme le fait le ministre, après avoir étudié les dossiers, et cela s'est déjà fait, il y a eu un communiqué qui a été émis pour venir en aide à certains agriculteurs de l'Ouest canadien, alors que leur récolte avait été endommagée par des oiseaux migrateurs. Alors, je pense bien que les gens qui nous avaient visité à cette époque en compagnie du député de Richelieu avaient un très bon dossier. Je ne sais pas s'ils ont présenté leur demande à Agriculture Québec et à Environnement Québec, mais par la suite, si cela a été fait, une étude sera faite au niveau des deux gouvernements, au niveau d'Agriculture Québec et d'Agriculture Canada aussi bien qu'au niveau d'Environnement Québec et d'Environnement Canada.

Pour ce qui est de la compensation à cause des problèmes qu'ont connu les abeilles cette année, je dirai ceci: Il est certain que les agriculteurs doivent se servir de pesticides ou d'herbicides. Il y en a un qu'on nomme Furoden. S'il est appliqué par avion, c'est bien important, il est possible qu'il cause des dommages. L'étiquette de ce produit indique qu'il ne doit pas être utilisé pour un arrosage par avion. Il doit être utilisé pour arrosage au niveau du sol. Il restera donc à savoir de quelle façon cet herbicide ou ce pesticide a été utilisé et dans quelle condition. Je pense que cela répond aux quatre questions de l'honorable député de Richelieu.

**M. Tousignant:** Monsieur le président, je n'ai pas à décrire la situation géographique de ma circonscription qui porte le nom de Témiscamingue, l'ancienne forteresse de mon illustre prédécesseur, M. Réal Caouette. Elle englobe le Témiscamingue proprement dit et une partie de l'Abitibi. La Sarre, par exemple, est une ville de ma circonscription située au Nord-Ouest québécois, tout près du 49<sup>e</sup> parallèle.

L'activité agricole dans le Nord-Ouest du Québec débuta dans les années 1920 et quelque 30 ans plus tôt dans la région de Témiscamingue. Cette région a servi de soupape aux malaises sociaux et aux chômeurs durant les années de crise. Pendant ces années, nous avons réussi à défricher quelque 550,000 acres à force de bras, de sueur, de détermination et j'ajouterais, monsieur le président, à force de beaucoup de sacres, et ces 550,000 acres, uniquement à des fins agricoles, ont coûté à l'État ainsi qu'aux exploitants eux-mêmes des sommes considérables.

Que s'est-il passé depuis quelques années, je dirais depuis le début des années 1960? Je comprends que, comme dans n'importe quel autre secteur de l'économie, l'agriculture a connu des transformations, savoir une métamorphose inévitable.